

NOMENCLATURES NATIONALES ET AUTRES PUBLICATIONS SIMILAIRES DANS LESQUELLES LES PAYS INDIQUENT LEURS NOMS NORMALISÉS

Rapport présenté par l'Autriche*

1. Aussi utile que la recommandation 4. E¹ de la première Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques (Genève, 4-22 septembre 1967) concernant les nomenclatures nationales puisse être aux fins de la normalisation internationale des noms géographiques, elle n'en devrait pas moins être complétée dans le sens des propositions suivantes :

a) En ce qui concerne les régions multilingues, les nomenclatures établies conformément aux alinéas *b* et *c* de la recommandation 4.D² de la première Conférence devraient comporter tous les noms officiellement reconnus et indiquer si ces noms sont tous équivalents ou si tel ou tel nom a préséance sur les autres. Dans les cas où cela semble approprié ou nécessaire, il est recommandé d'expliquer dans une préface le statut officiel des diverses langues.

b) Le glossaire qui doit être établi pour chacune des nomenclatures conformément à la recommandation 19.B³ de la même Conférence devrait donner des explications sur les substantifs génériques et autres termes génériques tels que les adjectifs, non seulement dans la ou les langues officielles du pays mais également en anglais et/ou en français.

c) La graphie originale des noms écrits dans un alphabet ou un système d'écriture non latin devrait être accompagnée d'une transcription latine. Cette transcription devrait être conforme au système de conversion officiellement reconnu par le pays intéressé, ou, faute d'un tel système, à un système de conversion acceptable sur le plan international et sur celui de la linguistique.

2. Pour coordonner les travaux au niveau international, il est recommandé de prévoir un schéma d'édition permettant d'uniformiser le plus possible toutes les nomenclatures qui doivent être établies conformément aux recommandations de l'ONU. Il faudrait, dans ce schéma, donner des indications concernant les points suivants : le numérotage des volumes; l'uniformité des pages de couverture et des pages de titre (voir ci-dessous); la préface et l'introduction dans la ou les langues officielles du pays intéressé ainsi qu'en anglais et/ou en français, et l'uniformité du glossaire [voir l'alinéa *b* du paragraphe 1]. Les pages de couverture et de titre pourraient être établies de la façon suivante :

Page de couverture du volume :

NOMINA GEOGRAPHICA
(1)
Vol.....

(2)
.....

* Le texte original de ce rapport, soumis en anglais, a paru sous la cote E/CONF.61/L.27.

¹ Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. 1 — Rapport de la Conférence, (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.68.I.9), p. 12.

² *Ibid.*, p. 12.

³ *Ibid.*, p. 16.

(3) (4)
.....
(5) (6)
.....

- 1) Numéro du volume
- 2) Nom du pays dans la langue nationale
- 3) Nom du pays en anglais
- 4) Nom du pays en français
- 5) Lieu de publication dans la langue nationale
- 6) Année de publication

Pages de titre :

Page de gauche :

NOMINA GEOGRAPHICA

(1)
Vol.....

Geographical Gazetteer Répertoire des noms géographiques de

(2) (3)
of

edited according to recom- rédigé selon les recommandations des
mendations of the United Nations Unies
Nations

- 1) Numéro du volume
- 2) Nom du pas en anglais
- 3) Nom du pays en français

Page de droite :

NOMINA GEOGRAPHICA

(1) (2)
.....
(3)
.....
(4)
.....
(5)
.....
(6) (7)
.....

- 1) Equivalent de « volume » dans la langue nationale
- 2) Numéro du volume
- 3) Equivalent de « Répertoire des noms géographiques de » dans la langue nationale
- 4) Nom du pays dans la langue nationale
- 5) Renseignements détaillés sur l'édition dans la langue nationale
- 6) Lieu de publication dans la langue nationale
- 7) Année de publication

Exemple

Couverture du volume :

NOMINA GEOGRAPHICA

Vol. 6

ÖSTERREICH

AUSTRIA AUTRICHE

Wien 1972

Pages de titre :

Page de gauche :

NOMINA GEOGRAPHICA

Vol. 6

Geographical Gazetteer of

AUSTRIA

edited according to
recommendations of the
United Nations

Répertoire des noms géographi-
ques

d'AUTRICHE

rédigé selon les recommandations
des Nations Unies

Page de droite :

NOMINA GEOGRAPHICA

Band 6

Geographisches Namenbuch

Österreichs

Herausgegeben nach den Richtlinien der Vereinten Nationen von der
Abteilung für Kartographische Ortsnamenkunde der Österreichischen
Kartographischen Kommission in der Österreichischen Geographischen
Gesellschaft

Wien 1972

RECHERCHE SUR LE TERRAIN DES DONNÉES RELATIVES AUX NOMS GÉOGRAPHIQUES

Rapport présenté par le Canada*

Au Canada, les enquêtes sur le terrain pour rechercher et répertorier les noms géographiques en sont à un stade de développement beaucoup moins avancé que dans les pays du vieux monde. Elles subissent aussi l'influence de conditions fort différentes de celles que connaissent des pays plus petits qui ont une plus forte densité de population, où les noms se sont stabilisés au cours des siècles et où les autorités municipales connaissent tous les noms géographiques de leur circonscription et jouent en réalité le rôle d'institutions chargées d'enquêter sur le terrain et de rendre compte des modifications aux administrations centrales. Au Canada, même dans les régions les plus peuplées, les collectivités sont très éloignées les unes des autres et d'immenses arrière-pays s'étendent au-delà des principales voies de communication. Les autorités municipales connaissent fort peu les toponymes des vastes étendues où la population est clairsemée et qui se situent au-delà des agglomérations proprement dites.

Des différences du même ordre se retrouvent dans les cartes. Au Canada, on estime qu'une carte à l'échelle de 1/50 000 est une carte à grande échelle; en Europe on pense qu'une carte à grande échelle est plutôt une carte au 1/10 000 ou au 1/5 000. Il y a une différence significative dans le degré d'observation sur le terrain entre une carte au 1/5 000 et une carte au 1/50 000, et il est très probable que l'attention portée à l'étude des toponymes varie en fonction de l'échelle des cartes.

La recherche des noms géographiques est étroitement liée au développement des levés topographiques. L'éta-

blissement de cartes de base du Canada est encore loin d'être terminé même à l'échelle de 1/50 000 qui serait en Europe une échelle moyenne. La révision de ces cartes n'a pas la même priorité que l'effort visant à étendre la couverture initiale à des régions pour lesquelles on n'a pas encore dressé de cartes à cette échelle. Par conséquent, des noms qui figurent sur des cartes établies il y a 30 ans peuvent fort bien n'avoir jamais été vérifiés depuis lors.

Il faut étudier la façon dont les noms géographiques ont été rassemblés alors que s'effectuaient les travaux de levés sur le terrain en vue de l'établissement de cartes géologiques et topographiques, pour comprendre les raisons pour lesquelles les toponymistes canadiens estiment qu'étant donné les conditions actuelles au Canada, la recherche de noms géographiques sur le terrain devrait maintenant faire l'objet d'études intensives confiées à des experts spécialistes de la question.

La recherche des noms géographiques au Canada en tant que fonction de la cartographie

Avant l'apparition des nomenclatures, c'était seulement sur les cartes qu'on pouvait trouver les noms géographiques. Les levés systématiques effectués pour établir la carte d'un pays se traduisaient par l'accumulation d'un nombre toujours plus grande de toponymes.

C'est en 1842 que les levés géologiques ont commencé sous des auspices officiels au Canada, et en 1863 que le service de la carte géologique du Canada a établi son premier rapport accompagné d'une carte. Jusqu'à la création de la Division des levés topographiques en 1906, les géologues travaillant sur le terrain représentaient une des principales sources de noms géographiques, qu'ils recueillaient au cours de leurs activités. Les premiers levés hydrographiques ont également apporté leur mois-

* Le texte original de ce rapport, soumis en anglais et préparé par M. G.F. Delaney, chef de la Division de la toponymie au Ministère de l'énergie, des mines et des ressources, et secrétaire exécutif du Comité permanent canadien des noms géographiques, a paru sous la cote E/CONF.61/L.29.